

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas que le public ait été réellement empoigné et que devant le mensonge innocent de cette petite parade, il ait eu, lui naïf, la réalité de la chair-de-poule et la sincérité de l'émotion.

En résumé, tout est là. Le bonheur n'est-il point tout objectif ! Et la somme de nos joies n'est-elle pas faite le plus souvent d'une foule de petites illusions que nous nous plaisons à entretenir et qu'il ne faudrait point trop presser, de crainte d'en faire sortir la réalité toute nue et de détruire de nos propres mains les palais enchantés où errait notre imagination.

L'illusion, c'est toute la poésie de la vie ; c'en est aussi la consolation. De là vient sans doute qu'en amour, comme en toutes choses, il y a tant de douceur à se laisser leurrer.

Mais voilà bien philosopher à propos d'une ascension. Tout est dans tout, disait Hegel. Que l'on me pardonne donc d'avoir attaché, au petit bonheur de la chronique, ces quelques réflexions morales au bout d'une corde de gymnastique, ou, si vous aimez mieux, de les avoir brodées sur un maillot de soie !

Souscription en faveur des victimes de l'orage du 2 juin, à Lausanne et dans les environs.

Liste précédente (souscription du *Conteur*), 20 fr. — Anonyme, 2 fr. — F. D., 5 fr. — B., 5 fr. — Jules Tailleur, 10 fr. — S. G., 20 fr. — Dr Recordon, 50 fr. — A. Monnet et fils, 40 fr. — L. Kunz, directeur, 50 fr. — Anonyme, 2 fr. — F. M., à Vevey, 25 fr. — Jean Schmidhauser, 50 fr. — J. Lachenal, à Genève, 5 fr. — L. Tétaz, cafetier, 20 fr. — C. S. Treboux, à St-Cergues, 5 fr. — Société de chant de Mollondins, 5 fr.

Total : 314 francs.

Boutades.

Toto n'a pas été sage ; sa mère l'a mis en pénitence dans le cabinet noir où il pousse des cris assourdissants.

Le père, impatienté, dit à la mère :

— Ouvre-lui, je t'en prie,

— Non ! non ! maman, s'écrie Toto, je n'ai pas fini de crier.

Trois élèves en droit sont sur la sellette.

Un examinateur demande à l'un d'eux :

« Monsieur, comment doit-on jouir de l'usufruit ? »

L'étudiant hésite et... donne la définition du mot usufruit. »

« Vous ne répondez pas à ma question, dit l'examinateur. Vous, monsieur, ajoute-t-il en regardant le second élève, répondez. Comment doit-on jouir de l'usufruit ? »

Pas de réponse.

Le professeur adresse la même question au troisième candidat qui reste muet comme les autres.

L'examineur perd patience :

« Comment ! vous ignorez une chose si élémentaire ?... Voyons, essayons d'un exemple. Supposez que j'aie devant moi trois ânes... Comment jouirai-je de l'usufruit ? »

Tout à coup la mémoire revient à l'un des candidats :

— *En bon père de famille !* s'écrie-t-il. C'est en effet la réponse du Code.

Un jeune Anglais, habitant Lausanne, se plaignait l'autre jour au docteur... d'une chute qu'il avait faite et qui lui causait de vives douleurs. Monsieur, lui demande le docteur, est-ce près des vertèbres que vous vous êtes fait mal ?

— Aoh ! non, c'était près de Montmeillan.

Un moutard disait l'autre jour à son oncle :

— Mon oncle, quand je serai grand, serai-je encore votre neveu ?...

— Toujours, mon enfant. A 50 et à 60 ans, tu seras mon neveu, comme aujourd'hui.

L'enfant, après un moment de réflexion :

— Oui, mais vous, serez-vous encore mon oncle ?...

— Accusé.

— Mon président ?

— Avez-vous des moyens d'existence ?

— Mais oui.

— Lesquels ?

— Un appétit robuste.

Le président est obligé de reconnaître que cet argument a sa valeur.

La duchesse de X..., aidée par la cuisinière et le valet de chambre, est en train de serrer l'argenterie qui a servi au grand dîner de la veille.

— Mon Dieu ! dit-elle, quel tracassé et quel ennui causent ces grands dîners :

— Oh ! madame a bien raison, nous sommes beaucoup mieux en famille.

Le peintre Régamey s'était embarqué à Marseille pour se rendre en Egypte.

Seul dans sa cabine, il étale son nécessaire de toilette.

A la première escale, à Naples, on lui adjoint un compagnon de cabine.

Le nouveau venu, un Napolitain, est charmant ; on fait vite connaissance.

Le lendemain matin, l'étranger se lève le premier, et se sert de tous les

objets étalés sur la table de toilette ; il va même jusqu'à prendre la brosse à dents.

Régamey n'y tient plus.

— Mais, monsieur, un instant !.... Comment, vous prenez ma brosse ?

— Ah ! pardon, répond tranquillement le voyageur, je croyais que c'était celle du bord...

Un de nos lecteurs nous fait remarquer ce mot allemand, qui est d'une longueur démesurée :

Oberstockschwenkmeistermarschveränderungsanzeiger.

Ce qui veut tout simplement dire : tambour-major !

Les tambours - majors allemands ont beau être longs, ils ne le seront jamais tant que leur nom !

Prononcer ce mot-là sans reprendre haleine, c'est presque aussi fort que rester cinq minutes sous l'eau sans respirer.

Si on emploie de pareils mots dans l'affaire Wohlgemuth, jamais on ne s'entendra !

Coquille. — Il faut avouer que les coquilles d'imprimerie vous jouent parfois de fort vilains tours, témoin l'annonce suivante, que nous glanons dans le *Courrier de la Broie* du 9 juin :

Lundi 10 juin 1889, au café d'André Christinat-Jomini, à Villars-le-Grand, dès 7 heures du soir, le sieur BROCARD, à Paris, exposera en vente aux enchères publiques les récoltes en foin et graines diverses de cette année, pendantes sur son domaine de Villars-le-Grand, d'environ 15 pores.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE de juin contient les articles suivants : Le crédit agricole coopératif, par C. Bodenheimer. — En trois semaines. Nouvelle, par M. P. Gervais. — La cuisine telle qu'elle devrait être, par A. de Verdilhac. — Notes de voyage en France. Le Jura français, par Henri Jacottet. — La jeunesse de Goethe, par E. Rod. — Les ouvriers en Russie, par A. Herzen. — Le cinquante et unième chamois de Balhazar Coquoz, par H. Warner y. — Chroniques parisiennes, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions. Obligations. Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements. DUVOISIN & BORNAND, Success. de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.